



Département du secteur privé de la Banque interaméricaine de développement

Le Département du secteur privé (PRI) de la Banque interaméricaine de développement (BID) a été créé en 1995 pour mobiliser un financement privé en faveur de projets d'infrastructure en Amérique latine et aux Caraïbes. Le Département détient une responsabilité opérationnelle primordiale pour le financement par la BID de l'investissement privé dans le développement des infrastructures et des marchés des capitaux. Le Département compte un effectif d'environ 50 professionnels en poste dans les bureaux de la Banque interaméricaine de développement à Washington, D.C.

Le Département du secteur privé de la BID s'intéresse à des projets dans seulement deux domaines : le secteur financier et les infrastructures. Les projets du secteur financier ou du marché des capitaux visent à renforcer les capacités des intermédiaires financiers locaux de développer des sources de financement à moyen ou à long terme. Les infrastructures comprennent les télécommunications, l'énergie, l'approvisionnement en eau et l'assainissement, et les projets dans le secteur des transports, dont les ports, aéroports et routes à péage. Les projets dans le secteur énergétique ont eu tendance à dominer le programme de prêts du Département ces dernières années.

Faire des affaires avec le Département du secteur privé

Pour être admissibles à un soutien du PRI, les répondants devraient chercher à élaborer un projet d'infrastructure privé, élargir une entreprise existante qui fournit des services d'infrastructure ou développer une initiative visant le marché des capitaux en Amérique latine ou dans les Caraïbes. Les entreprises ou les particuliers des pays membres de la BID, y compris le Canada, doivent détenir une propriété majoritaire dans le projet. Les investisseurs privés doivent posséder une participation d'au moins 50 % dans l'entreprise emprunteuse et ils devraient être disposés à fournir 50 % des coûts du projet sous forme de prêts et de prises de participation.

La capacité financière du répondant du projet est le principal critère du Département. La BID sélectionne des projets qui sont judicieux des points de vue financier, juridique, technique et économique. Les propositions devraient démontrer que :

- le système réglementaire soutient la faisabilité du projet;
- le projet est commercialement viable;
- le projet satisfait aux normes de la communauté financière internationale sur le plan de la structure de sécurité.

Un degré élevé de priorité est donné aux projets mettant en jeu des entreprises expérimentées possédant les ressources financières et les capacités de gestion qui garantissent le bon aboutissement et l'exploitation à long terme d'une installation.

Depuis sa création, le PRI a approuvé une participation à 45 projets, dont deux élaborés par des entreprises canadiennes. Trans-Canada Pipelines a collaboré avec le PRI au Mexique et SR Telecom a obtenu le soutien du PRI pour un projet de télécommunications au Chili.



Banque européenne pour la reconstruction et le développement

Établie en 1991, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) appuie la transition des pays d'Europe centrale et orientale et de l'ancienne Union soviétique vers une économie de marché. Au cours des 10 dernières années, la BERD a financé plus de 700 projets et a développé un portefeuille bancaire d'une valeur supérieure à 14 milliards d'euros.

La BERD a son siège dans la ville de Londres et maintient des bureaux dans chacun des 27 pays où elle est active. La Banque est le plus important investisseur étranger dans le secteur privé de la région, environ 75 % de son volume commercial annuel (3,65 milliards d'euros en 2001) étant affecté au soutien des transactions privées. La Banque a oeuvré avec des banques canadiennes et avec Exportation et développement Canada (EDC) afin d'élaborer des structures financières pour les transactions parrainées par le Canada. Elle compte diverses sociétés canadiennes au nombre de ses partenaires commerciaux. Depuis 1998, la BERD a affecté une moyenne de 60 millions d'euros par année à des projets canadiens dans différents secteurs.

La BERD se considère comme étant la source prépondérante de compétences et de soutien à des investisseurs du secteur privé canadien en Europe centrale et orientale et dans l'ancienne Union soviétique, en raison de sa capacité d'évaluer et d'assumer les risques.

Faire des affaires avec la BERD

La Banque a un excellent site Web, qui fournit des renseignements détaillés sur le processus d'examen et d'approbation des projets. Les lignes directrices de la Banque disposent que l'investissement minimal est de 5 millions d'euros, mais il peut être inférieur dans certaines circonstances. Tout comme la SFI et la SII, la BERD a des liens avec une gamme d'intermédiaires financiers afin de fournir un financement à de plus petits projets. Les entreprises souhaitant réaliser de plus petits projets peuvent communiquer avec le **Bureau de demande d'informations sur les projets** (tél. : +44 20 7338 6282) pour obtenir davantage de renseignements.

Dans le cas des projets plus importants, les demandes d'information devraient être adressées à l'**Équipe de commercialisation et de développement du commerce de la BERD** (tél. : +44 20 7338 7168). Dans ces projets, la Banque peut normalement fournir jusqu'à un tiers du financement, souvent sous forme de prêts, et elle peut contribuer à la mobilisation d'un financement supplémentaire. La Banque favorise les projets où un tiers du projet ou de la capitalisation de l'entreprise est couvert par une prise de participation (dont une partie peut être en espèces) de la part du répondant du projet.



Photo : R. Charbonneau, CRDI

Les entreprises devraient communiquer avec la BERD lorsqu'un projet en est à ses débuts pour que le personnel soumette des avis sur la procédure et d'éventuelles options de structuration. Une évaluation initiale sera fournie gratuitement pour déterminer si la Banque peut concourir au financement du projet. Dans un premier temps, la Banque demandera des informations sur les répondants à la fois locaux et étrangers, une explication claire des aspects techniques, économiques et commerciaux de la proposition, et une indication du type de participation exigé de la BERD (emprunt, participation, etc.).

Ces informations devraient être suffisantes pour que la Banque détermine si le projet répond à ses critères. Cela mène à la première étape du processus d'approbation, l'**approbation du concept**. Si le concept du projet est accepté, une **lettre de mandat** sera envoyée; celle-ci forme le fondement d'un accord de travail et énonce les exigences juridiques d'une relation de travail. Selon la Banque, il ne devrait pas s'écouler plus de trois mois entre la réception de renseignements complets sur un projet et un engagement ferme.

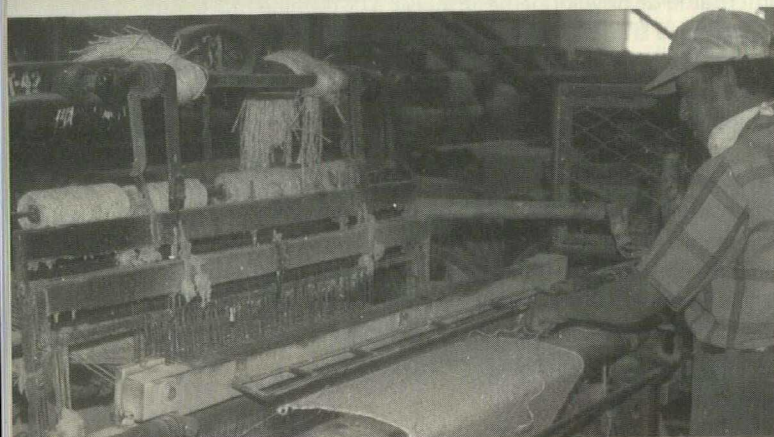


Photo : D. Marchand, CRDI

EN BREF ▶ Département du secteur privé de la Banque interaméricaine développement

Siège	Washington, D.C.
But	Mobiliser un financement privé pour des infrastructures en Amérique latine et aux Caraïbes
Services	Prêts et garanties
Restrictions	N'offre pas de prises de participation.
Taille minimale du projet	25 millions de dollars
Investissement min./max.	25 % de la valeur du projet ou 75 millions de dollars
Approbations annuelles de projets	11 projets et environ 500 millions de dollars sous forme de prêts directs et de garanties (2000)
Site Web	www.iadb.org/pri/english/indexE.htm (en anglais)